

DOSSIER DE PRESSE

LES CHIFFRES CLES DES DECHETS EN GUADELOUPE

BILAN 2017



OBSERVATOIRE DES DÉCHETS
de la Guadeloupe



SOMMAIRE

Les chiffres-clés des déchets	P. 3
La situation actuelle	P. 4
Actions mises en œuvre	P. 4-5
40 000 tonnes de gaspillage alimentaire par an	P. 6
Le CODREC	P. 7
L'Observatoire des déchets en Guadeloupe	P. 8
Programme	P. 9

LES CHIFFRES CLES DES DECHETS

Le suivi des données sur les déchets répond à différents besoins du territoire : la planification régionale à horizon 6 et 12 ans, le dimensionnement des équipements structurants de gestion des déchets (déchèteries, quais de transfert, unités de traitement, ...) dans le cadre d'un contexte réglementaire ambitieux.

En effet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte promulguée en 2015 fixe l'objectif de réduire la production de déchets sur le territoire national de 7% en dix ans. En réponse, la Région Guadeloupe ambitionne le symbolique « zéro déchet » à l'horizon 2035.

Chiffres clés 2017

- ➔ **381 819 tonnes** de déchets réceptionnés en Guadeloupe dans les centres de tri et de traitement (hors déchets du BTP)
- ➔ Poubelle guadeloupéenne : **40% des déchets sont organiques, donc valorisables**
- ➔ Quantité de déchets enfouis sans valorisation : **68%**
- ➔ Déchets valorisés : **36%**
- ➔ Coût de gestion des déchets en Guadeloupe : **178 euros/hab/an** (coût dans l'hexagone : 89 euros/hab/an)
- ➔ Nombre de déchetteries : **9**
- ➔ Taxe Enlèvement Ordures Ménagères : **+6%** (2016 par rapport à 2015)

SITUATION ACTUELLE

Depuis 2013, la quantité globale de déchets (hors BTP) produite en Guadeloupe s'est stabilisée autour de 370 000 tonnes.

L'année 2017 est toutefois atypique. En effet, l'archipel de Guadeloupe a connu le passage de l'ouragan Maria du 18 au 19 Septembre 2017. Cet ouragan a généré une production exceptionnelle de déchets, et singulièrement des déchets verts (+26% en comparaison à 2016), soit 11 000 tonnes, portant le total de déchets produits en Guadeloupe à 381 119 tonnes.

Tendances positives :

Production d'ordures ménagères résiduelles : **-6%**
Enfouissement : **-1%**
Quantité de déchets valorisés : **+13% entre 2016 et 2017** incluant le traitement des déchets verts post-ouragan par compostage.

Tendances négatives :

La quantité de véhicules hors d'usage valorisés **diminue**.
Le recours à l'enfouissement reste le mode privilégié de traitement des déchets (**64%**).
Les coûts relatifs à la collecte et au traitement des déchets en Guadeloupe restent très élevés, **supérieurs de 72% du niveau national**.

SYNTHESE

- **381 819 tonnes** de déchets réceptionnés en Guadeloupe dans les centres de tri et de traitement (hors déchets du BTP) ;
- **36 %** des déchets envoyés vers des filières de valorisation, soit une progression de 13% par rapport à 2016 ;
- **89 %** de la population couverte par un service de collecte sélective des emballages ménagers.
- **36 %** de la population couverte par un service de collecte sélective en porte-à-porte
- Toutes les communes de Guadeloupe ont transféré leur compétences collecte et traitement des déchets aux structures intercommunales

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La loi de transition énergétique promulguée en 2015 vise à réduire la production de déchets sur le territoire national de 7% en 10 ans.

2016

- 52 actions labellisées dans le cadre de la Semaine européenne de la Réduction des Déchets (SERD) en Guadeloupe
- 14 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Prévention des déchets en Guadeloupe »

2017

- Appel à projets sur la réduction des quantités de déchets > 44 projets retenus
- Organisation de la 9^{ème} Semaine Européenne de Réduction des Déchets

2018

- 3^{ème} appel à projets autour de la réduction des déchets
- Signature du Contrat d'Objectif pour une Dynamique Régionale de l'Economie Circulaire, entre la collectivité Régionale et l'ADEME
- 10^{ème} Semaine Européenne de Réduction des Déchets sur la consommation, la réparation et le réemploi des déchets



40 000 TONNES DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE PAR AN

Une étude sur le gaspillage alimentaire a été réalisée par le Conseil départemental. Elle s'inscrit dans la continuité de la loi du 11 février 2016, dite loi Garot.

Elle a pour ambition de traiter la lutte contre le gaspillage alimentaire comme un élément positif du développement durable mêlant des considérations d'ordre social et environnemental, mais aussi économique, culturel, spatial et de gouvernance.

Le gaspillage alimentaire se retrouve à toutes les étapes, depuis la production jusqu'à la consommation, en passant par la transformation et la distribution. L'étude a défini les raisons du gaspillage à chaque étape, et d'en évaluer les volumes.



« L'étude estime le gaspillage alimentaire à 40 000 tonnes par an, les étapes de production et de consommation concentrant l'essentiel
(79% au niveau de la production et 19% au niveau de la consommation) »

Les pertes liées à la production sont essentiellement structurelles et peuvent s'expliquer par l'étroitesse du marché local. L'offre de l'industrie agroalimentaire locale n'est pas suffisamment diversifiée pour valoriser intégralement la production agricole.

Ainsi, en matière d'élevage, la tête et certains abats d'un porc sont mis au rebut et grossissent les tonnages du gaspillage alimentaire.

Côté consommation, environ 4 500 tonnes sont chaque année gaspillées dans les cantines scolaires.

Un des axes stratégiques du plan d'action départemental portera donc sur ce gisement, et tout particulièrement celui des 53 collèges de la Guadeloupe.

Le Contrat d'Objectif pour une Dynamique Régionale de l'Economie Circulaire (CODREC)

Le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 associe l'ADEME et la Région Guadeloupe vers un objectif commun : mettre en œuvre un Contrat d'Objectifs pour une Dynamique Régionale Déchets et Economie Circulaire (CODREC).

Ce dispositif permet à la Région Guadeloupe de renforcer ses missions pour l'ensemble des activités relatives à l'économie circulaire. D'ici trois ans, il s'agira de faire émerger de nouvelles filières de réemplois, réutilisation, réparation, recyclage dans l'archipel et, d'intégrer plus efficacement cette notion d'économie circulaire dans la stratégie régionale.

Les moyens mis en place doivent permettre de monter en puissance sur la prévention et la gestion des déchets, d'assurer l'animation des acteurs du territoire et enfin de s'appuyer sur un observatoire régional dont le secrétariat sera désormais assuré par la Région.



L'OBSERVATOIRE DES DECHETS EN GUADELOUPE



OBSERVATOIRE DES DÉCHETS
de la Guadeloupe

L'observatoire des déchets de la Guadeloupe (ODG) a été créé le 18 décembre 2013 à l'initiative de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de la Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL), de la Région Guadeloupe et du Conseil Départemental de la Guadeloupe.

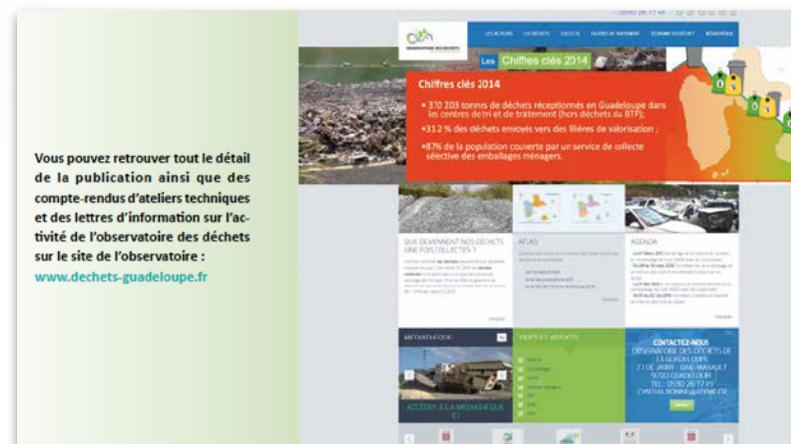
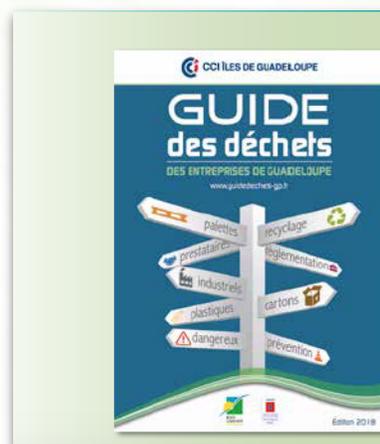
L'Observatoire des déchets de la Guadeloupe est un instrument spécifique de suivi et d'évaluation des actions menées en Guadeloupe en faveur :

- de la prévention des déchets (réduction de la quantité de déchets produits, réemplois) ;
- du recyclage ;
- d'une meilleure collecte des déchets ;
- en matière d'impact environnemental des politiques déchets ;
- en matière de coûts de gestion des déchets.

Cet organisme développe également une mission d'étude et de prospective au service des politiques publiques du territoire guadeloupéen.



Les travaux de l'observatoire sont également disponibles en condensé sous la forme d'une affiche 50x70cm ainsi que d'un dépliant, pour mettre en lumière les quelques chiffres principaux de la gestion des déchets en Guadeloupe.



PROGRAMME

- ▶ Accueil par les membres fondateurs de l'Observatoire des déchets de la Guadeloupe ;
- ▶ Présentation des chiffres clés des déchets - bilan 2017 ;
- ▶ Le gaspillage alimentaire en Guadeloupe : réalités et perceptions, présentation de l'étude menée par le Conseil départemental ;
- ▶ Activités de l'observatoire 2017 et perspectives 2018 ;
- ▶ Présentation du Contrat d'Objectif, pour une dynamique régionale de l'économie circulaire, entre le Conseil Régional et l'ADEME.

CONTACT PRESSE

ETNA Presse - Marie-France Grugeaux-Etna

Mail : grugeaux.etna@wanadoo.fr - Tél : 06 90 26 41 67

